



HAL
open science

L'oeil révélateur

Véronique Champion-Vincent

► **To cite this version:**

Véronique Champion-Vincent. L'oeil révélateur. Cahiers Internationaux de Sociologie, 1998. halshs-01707598

HAL Id: halshs-01707598

<https://shs.hal.science/halshs-01707598>

Submitted on 12 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ŒIL RÉVÉLATEUR¹

par Véronique CAMPION-VINCENT²

RÉSUMÉ

Apparue au milieu du XIX^e siècle, l'idée fautive de l'« œil révélateur » affirme que l'image du meurtrier est conservée sur la rétine de sa victime après la mort et peut y être retrouvée à l'aide de la photographie. Cet article présente l'histoire du développement de cette idée au XIX^e siècle, puis étudie sa place dans le monde contemporain. Enfin, cette croyance est mise en perspective au moyen de l'exploration de croyances proches concernant l'œil et le dévoilement du crime.

Mots clés : Légende, Croyance, Crime.

SUMMARY

According to the false idea of the « telltale eye », the murderer's image stayed on his victim's retina after death and could be retrieved with the help of photography. The emergence and development of this idea in the 19th century is studied, as well as its place in more recent times. This idea is examined by exploring closely related beliefs about the eye and about solving crime.

Key words : Legend, Belief, Crime.

INTRODUCTION

Cette étude se propose d'analyser une idée fautive répandue. Il s'agit de prendre au sérieux une de ces bribes de savoir qui sont peu ou prou connues de chacun, et de tenter de comprendre les traits qui rendent cette idée séduisante et convaincante. En effet, le principal

1. Des éléments de cet article ont été présentés lors d'exposés donnés à Turku (Finlande, 25 octobre 1996, Nordic Folklorists Conference) et à Boulder (Colorado, 23 mai 1997, International Society for Contemporary Legend Conference).

2. Je remercie Gillian Bennett, Peter Burger, Michael Goss, Gustav Henningsen, Brian McConnell, Caroline Oates, Jean-Bruno Renard, Marc Renneville, Paul Smith et Olga Vincent pour leur aide dans la recherche des sources citées dans cet article.

problème posé par l'existence des idées fausses est celui de leur fixation dans la mémoire collective. L'idée fautive choisie comme exemple affirme que l'image du meurtrier est conservée sur la rétine de sa victime après la mort et peut y être retrouvée à l'aide de la photographie. En hommage au *Cœur révélateur* d'Edgar Poe et Charles Baudelaire j'ai choisi de l'appeler « L'œil révélateur ». Notre voyage dans cette idée fautive nous conduira vers une légende construite autour d'un procédé technique, celui de la photographie, mais également vers les séductions d'une pensée magique où c'est le corps de la victime qui accuse et dévoile son meurtrier.

Présentée généralement comme hautement hypothétique, sinon franchement fautive, l'affirmation de l'œil révélateur est cependant l'objet de nombreuses allusions. Ce n'est pas une hypothèse scientifique, mais plutôt une supposition attirante, présentée sous un masque scientifique pendant le XIX^e siècle, bientôt rejetée par la science elle-même mais ayant inspiré des fictions populaires. Elle est encore vivace aujourd'hui dans le roman criminel et les croyances populaires. J'ai tenté d'éclaircir l'apparition de cette idée et de comprendre pourquoi elle est encore présente, alors qu'elle est surtout évoquée pour être rejetée. Après avoir présenté l'histoire de l'idée de l'œil révélateur, j'exposerai ce qu'elle représente aujourd'hui. La séduction de cette idée sera explorée pour conclure en examinant des associations et croyances proches concernant l'œil et le dévoilement du crime.

HISTOIRE

L'idée de l'œil révélateur est d'origine assez récente et vient des médias plus que d'une création populaire. Cependant je n'ai pas investi assez de temps et de ressources pour retrouver toutes les coupures de presse originales de la décennie 1855-1865, qui lancèrent l'idée. Pour le monde anglo-saxon, je me suis limitée à *Notes and Queries*, précieuse source du folkloriste.

L'idée de l'œil révélateur survint au milieu du XIX^e siècle, à la fois chez des scientifiques qui expérimentaient et dans les médias qui la présentèrent comme un procédé d'investigation criminelle. Fiction et parodie renforcèrent ces présentations.

Les expériences scientifiques

Une première apparition en 1863 concerne des expériences photographiques qui auraient été conduites en Angleterre sur des animaux à l'abattoir : « Un photographe anglais, M. Warner, a eu

l'idée de reproduire sur le collodion l'œil d'un bœuf quelques heures après sa mort. Examinant cette épreuve au microscope, il aperçut distinctement sur la rétine les lignes du pavé de l'abattoir, dernier objet qui avait affecté la vision de l'animal baissant la tête pour recevoir le coup de masse. » (Ce qu'il y a dans les yeux d'un mort, *Publicateur des Côtes du Nord*, 26 septembre 1863). Dans la décennie suivante, des observations de médecins et de physiologistes affirmèrent la permanence des images rétinienne et furent relayées par des Encyclopédies, générales et spécialisées. Ainsi le *Premier Supplément* (1885-1890) du *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse reproduisit, sous le terme « Optogramme » défini comme une « image permanente formée sur la rétine par une impression lumineuse », les surprenantes « révélations » du D^r Paolo Gorini, publiées tout d'abord en 1876 dans la *Gazette médicale* : « En 1872, lors d'une nuit de décembre, le docteur qui lisait dans son lit s'endormit soudain ; il se réveilla environ une heure plus tard et vit alors, sur le mur mal éclairé de la chambre à coucher, l'image agrandie d'une page de livre où il reconnut la page même sur laquelle ses yeux s'étaient arrêtés quand il s'était endormi. Cette image, un peu vague mais offrant distinctement la division en lignes et mots, et les différences d'impression entre le texte et les notes, réapparaissait chaque fois que le docteur ouvrait les yeux. Elle persista environ vingt secondes » (Larousse, *Premier Supplément*, Optogramme, p. 1130).

Cette même rubrique présentait également les expériences des physiologistes Boll (Université de Rome) et Kuhne (Université de Heidelberg) qui démontraient que, conservée dans une solution d'alun, la rétine pouvait retenir des images qui lui avaient été présentées juste avant la mort. Ces expériences conduisirent Boll à identifier le « pourpre rétinien », décrit dans le *Second Supplément* (1885-1890) de Larousse comme : « Trouvé dans l'œil, dans une des couches de la rétine, une substance spécifique, rouge, jouant le rôle de la plaque sensible de l'appareil photographique » (Larousse, *Second Supplément*, Pourpre rétinien, p. 1733).

Lagrange et Valude (1903-1910), dans leur *Encyclopédie française d'ophtalmologie* spécialisée, mentionnèrent ces expériences sous la rubrique « Pourpre rétinien ».

L'instrument d'investigation criminelle

Après avoir décrit l'expérience du photographe anglais, l'article déjà cité concluait qu'un nouvel instrument d'investigation, capable de résoudre des meurtres énigmatiques, avait été trouvé : « Si donc on reproduit par la photographie les yeux d'une personne

assassinée et si l'on opère dans les vingt-quatre heures du décès, on réfléchit sur la rétine, au moyen du microscope l'image du dernier objet qui s'est présenté devant les yeux de la victime. Or, dans cet instant suprême, c'est le meurtrier contre lequel ses regards, ainsi que ses efforts, se sont instinctivement dirigés. Voilà donc une nouvelle et importante application de la photographie, qui déjà rendait de grands services à la justice » (Ce qu'il y a dans les yeux d'un mort, *Publicateur des Côtes du Nord*, 26 septembre 1863).

Le lien créé par les expressions « si donc » et « voilà donc » apparaîtra des plus hypothétiques au lecteur sceptique. Cependant c'est cette possibilité de découverte d'un nouvel outil d'investigation criminelle qui rendait le récit de ces expériences intéressantes pour le lecteur profane et explique la publication de cet article dans un journal local de Bretagne qui le reproduisait du *Salut public* de Lyon. La chaîne des reproductions nous entraînerait probablement vers une source anglaise, puisque l'expérience photographique décrite plus haut est située en Angleterre.

Dans le *Publicateur des Côtes du Nord*, l'article était surtout du genre « distrayant » : il était situé dans la rubrique « Variétés » entre « Les Annamites au spectacle », « Fidélité du chien », « Mirage », « Arc-en-ciel rouge », « Une lettre de Napoléon I^{er} à Joséphine ».

Quelques années plus tôt, en 1857, la même idée était apparue dans la presse américaine : le *New York Observer* qui citait lui-même « la presse anglaise » et la *Democratic Press* de Chicago. Cet article fut cité en octobre 1857 dans *Notes and Queries* dont le correspondant s'interrogeait : s'agissait-il d'une blague ou d'une information ? « Le fait stupéfiant et d'un immense intérêt d'une découverte, selon laquelle la dernière image formée sur la rétine de l'œil d'un mourant y demeure imprimée comme sur un daguerréotype, a récemment été annoncé par la presse anglaise. Ainsi l'on a allégué que si le dernier objet vu par une personne assassinée était son assassin, le portrait imprimé sur l'œil demeurerait un témoin terrifiant dans la mort pour détecter le coupable et conduire à sa condamnation. Une série d'expériences a été conduite récemment (en août 1857) par le D^r Pollock de Chicago, nous dit la *Democratic Press*, pour juger l'exactitude de cette affirmation. Dans chaque expérience, le D^r Pollock a trouvé que l'examen au microscope de la rétine de l'œil révèle des images étonnantes et belles et que dans chaque cas il y avait une impression claire, distincte et bien marquée. »

L'article du *New York Observer* se réfère alors à d'autres tests effectués après un meurtre par un D^r Sandford à Auburn, qui permirent la découverte, dans les pupilles de la victime de : « La silhouette grossière d'un homme au manteau léger, près duquel

une pierre ronde se voyait ainsi qu'un petit manche enfoncé dans la terre. Le reste n'était que débris, l'image ayant été perdue après la destruction du nerf optique et sa séparation du cerveau mère. Si l'opération avait été conduite pendant que l'œil était encore dans l'orbite et relié au cerveau, il n'y a pas de doute que nous aurions pu détecter la dernière idée et l'impression faite sur l'œil et le cerveau du malheureux. La chose aurait été entière et nous aurions peut-être eu la silhouette précise du meurtrier » (Hackwood, 1857, citation du *New York Observer*). La question d'Hackwood quant au sérieux de l'histoire suscita une réponse sceptique de problématique physiologique. Un mois plus tard Greenwood (1857) soulignait que l'hypothèse probable était celle de l'effacement graduel des images transmises au cerveau par la rétine pendant le processus de mort, et non celle de la fixation de l'image ultime reçue par la rétine.

Il est frappant que ces assertions extraordinaires soient fréquemment situées à l'étranger. Cependant deux groupes de facteurs ont joué puisque ces articles ont voyagé de pays en pays, mais sont également apparus simultanément et indépendamment.

Fondée sur une analogie entre le fonctionnement de l'œil et celui de l'appareil photographique qui peut avoir sa validité (l'œil enregistre tout comme la photographie), l'idée de l'œil révélateur pousse trop loin l'analogie et pense l'œil comme une plaque sensible d'impression. Puis – et ici s'introduit l'erreur – affirme que l'image rétinienne est fixée par la mort et dotée de la même persistance que l'image photographique. L'œil mourant serait une plaque sensible gravant dans la durée. Ce phénomène photographique ne peut être détecté qu'avec tout un matériel photographique et microscopique : microscope pour fouiller la rétine, photographie pour fixer l'image vue au microscope. Philippe Dubois a bien analysé l'idée de la « preuve par l'œil » : « L'œil humain – celui de la victime – est ici effectivement considéré comme un appareil de prise de vue et la rétine comme une pellicule sensible, une surface d'impression. Il faut bien voir aussi que cette accointance quasi physiologique entre l'organe et le dispositif technique se trouve en quelque sorte redoublée : l'œil photographique le réel, mais c'est la photographie qui fait voir l'image de l'œil » (Dubois, 1986, p. 46).

Le développement de l'œil révélateur est donc lié à l'apparition de la photographie, dont les pouvoirs étaient exagérés au XIX^e siècle lorsque ses procédés techniques, alors plus complexes et contrôlés par les photographes professionnels, n'étaient pas bien compris du grand public. Barbara Allen a consacré un bel article – « The Image on Glass » – à des superstitions photographiques proches qui affirmaient que tonnerre et éclair pouvaient imprimer photographi-

quement sur des surfaces vitrées des images indélébiles de victimes d'injustices graves. Elle souligne que l'apparition, au début des années 1890, du film souple et de la caméra Kodak, qui permettaient à des non-professionnels d'utiliser la photographie, a considérablement diminué le mystère entourant le procédé (Allen, 1982, p. 99).

L'œil révélateur démenti

La plausibilité de l'œil révélateur ne semble pas avoir été longue dans les cercles sérieux du journalisme ou de la médecine légale. Lorsqu'en juin 1866, une autre question fut posée dans *Notes and Queries* au sujet de l'œil révélateur par Achende, elle reçut deux semaines plus tard un ferme démenti de Barrett et en juillet et août trois courts articles démolirent davantage l'idée. Toutes ces publications furent notées sous la rubrique « Canard photographique » dans l'index des articles de 1866.

Achende envoya un article du *Memphis Bulletin* qui affirmait que la police avait photographié et agrandi « à l'aide d'un microscope » la rétine d'une victime de meurtre et avait trouvé « un pistolet, la main et une partie de la figure de l'homme qui avait commis le crime » qui étaient « parfaitement délimités ». Affirmant que « Des déclarations de ce genre apparaissent constamment dans les journaux » Achende demanda : « Si ceci est faux, dénonçons l'erreur. Si c'est exact, menons une enquête et expliquons-le » (Achende, 1866).

Citant un article de la *Pall Mall Gazette* qui avait répliqué au *Memphis Bulletin* et démoli l'histoire, Barrett critiqua sévèrement « le canard qui attribue une permanence aux images rétinienne de l'œil et à la caméra le pouvoir de transférer ces images sur du papier ». Il fit allusion à l'article de 1863, « sa première apparition a été une histoire d'image du pavé d'un abattoir détecté par un observateur astucieux dans les yeux d'un bovin », et rappela qu'on avait dit plus tard qu'une photographie de meurtrier, ainsi obtenue, avait été montrée dans un tribunal italien comme pièce à conviction. Barrett jugeait inutile de discuter le sujet, erreur grossière liée au manque général de culture scientifique (Barrett, 1866).

Chacun des trois courts articles publiés plus tard soulignait l'absurdité de l'œil révélateur. Quinn soulignait : « Si nous considérons cette possibilité, nous devons assumer qu'il existe dans l'œil une substance qui n'est sensible à la lumière qu'à l'instant précis où l'image s'imprime et ni avant ni après. » Énumérant les principales superstitions du temps, Quinn ajoutait : « J'espère qu'on en a dit assez pour tuer ce misérable canard une fois pour toutes et qu'il sera servi dans la sauce des groseilles gigantesques, grenouilles

célestes, crapauds carbonifères et immenses fraises auxquelles il semble avoir succédé » (Quinn, 1866).

Lloyd écrivit pour dire que ces dernières années il avait adressé à *Notes and Queries* plusieurs articles qui reprenaient le canard et étaient d'origine anglaise et non américaine (Lloyd, 1866). Quant à Piggott, il clôtura la série en août avec une citation de *Popular Science Review* qui expliquait que l'histoire était un bouche-trou (*filler*) bien connu, utilisé « lorsque des sujets plus importants font défaut » (Piggott et Swithin, 1866).

Dans les cercles de médecine légale l'œil révélateur fut étudié sérieusement en 1869 en France lorsque la Société de médecine légale demanda à son correspondant le D^r Vernois d'étudier une photographie énigmatique envoyée par un correspondant local, le D^r Bourion. Selon Bourion, la photographie était un exemple de la réalité de l'œil révélateur. Son commentaire affirmait : « Cette photographie, prise sur la rétine d'une femme assassinée le 14 juin 1868 représente le moment pendant lequel le meurtrier, après avoir frappé la mère tue l'enfant tandis que le chien de la famille se précipite vers la malheureuse petite victime » (Vernois, 1870). Cependant, à la vérité, rien n'était discernable dans cette image floue, et aucun des membres de la Société auxquels la photographie fut montrée le 8 février 1869, n'y vit ce que le D^r Bourion avait vu. Vernois fut chargé de préparer un rapport scientifique sur le sujet. Bourion lui indiqua que la photographie floue avait été prise cinquante heures après la mort de la victime, puis il expérimenta sur dix-sept animaux qu'il tua violemment tandis que leurs yeux étaient vivement éclairés, photographiant la rétine des sujets juste après leur mort. En décembre 1869, le rapport de Vernois conclut en déniait toute réalité au phénomène : « Il est bien évident que la photographie n'a reproduit que l'état anatomique superficiel de la rétine. » Il affirmait que l'optique et la physiologie s'entendaient pour conclure à une durée très courte des impressions visuelles sur la rétine, entre 35 et 15 centièmes de seconde et remarquait que la perte de la vue précède souvent la mort. De plus, rappela-t-il « qu'on n'oublie pas encore que l'œil est l'organe que la putréfaction envahit en premier et que ses signes apparaissent dix à douze heures après la mort ». Il concluait avec une grande certitude : « Il est impossible de trouver sur la rétine d'une victime le portrait de son assassin, ou la représentation de quelque objet ou disposition physique qui se trouvait devant ses yeux au moment de sa mort » (Vernois, 1870, p. 75). Vernois jugeait que la Société devait répondre négativement à toute demande d'expertise de ce type émanant d'un juge.

Dans l'*Encyclopédie française d'ophtalmologie* publiée trente ans plus tard sous la direction de Lagrange et Valude, la condamnation de l'œil révélateur est tout aussi ferme : « Un préjugé assez répandu

consiste à croire que l'œil du cadavre, comme une plaque photographique, conserve l'image du dernier objet vu pendant la vie. Il est inutile d'insister pour montrer que ce préjugé, comme beaucoup d'autres, ne repose absolument sur rien » (Lagrange et Valude, 1903-1910, t. 9, p. 636).

L'œil révélateur dans la fiction

L'hypothèse de l'œil révélateur semblait bien enterrée. Cependant, en 1897 et 1902, cette idée attirante fut utilisée par deux romanciers populaires, Jules Claretie et Jules Verne. Jules Claretie, auteur prolifique spécialisé dans les applications de la science avait un flair pour les sujets controversés. Il a écrit deux ouvrages, très populaires si l'on en juge par le nombre d'éditions et de réimpressions, sur les conséquences néfastes de l'hypnotisme et les cas de dédoublement de la personnalité. Le roman qu'il a consacré à l'œil révélateur *L'accusateur. L'œil du mort* semble avoir rencontré moins de succès. Dédié « au hardi pionnier des idées » César Lombroso (père de la théorie, alors très à la mode, du criminel-né), le livre montre un détective plein de curiosité, Bernardet, qui a lu les articles des années 1860, Boll, Kuhne et Vernois, mais a conclu que Vernois avait tort et que photographier la rétine d'une victime de meurtre peut donner des résultats utiles. Il convainc le juge d'instruction et les médecins et photographie la rétine d'une victime trouvée morte dans son étude de coups de couteau. La photographie montre l'image d'un ami de la victime, qui devient suspect et est arrêté. Cependant l'image correspond au petit portrait de l'ami, que la malheureuse victime tenait en main et regardait tandis qu'elle était poignardée par un tueur maître chanteur. Pendant de longues discussions, tous les articles, toutes les affirmations antérieures sont évoqués. C'est l'étrange cas du paysan danois, rappelé par un jeune interne de cette nationalité, le Dr Erwin, qui convainc le juge de tenter l'expérience : « J'ai vu chez moi, en Danemark, un pauvre diable, ramassé mourant, à demi dévoré par un loup, et qui, lorsqu'on l'a délivré des crocs de la bête, avait encore dans l'œil ouvert une image très visible où l'on retrouvait le museau et les dents de l'animal. Vision, imagination peut-être. (...) Si nous n'avons rien trouvé d'absolu, nous avons du moins gardé l'inquiétude d'une recherche inachevée, utile à continuer » (Claretie, 1897, p. 100-101).

En 1902, Jules Verne publia *Les frères Kip*. Injustement accusés d'avoir assassiné le bon Capitaine Gibson, qui les avait recueillis en mer, les frères Kip sont sauvés à la dernière minute lorsque l'agrandissement d'une photographie des yeux de la victime révèle l'iden-

tité des vrais meurtriers, Flig Balt et Vin Mod (le point fort de ce roman d'écriture et d'intrigue relâchées et peu rigoureuses est l'excellent choix des noms propres, courts et percutants). Verne cite de « curieuses expériences ophtalmologiques » et affirme que ces expériences ont démontré « que les objets extérieurs qui impressionnent la rétine de l'œil peuvent s'y conserver indéfiniment » (Verne, 1902, p. 454).

L'œil révélateur et la parodie

L'idée extravagante de l'œil révélateur provoquait l'ironie. C'est ainsi qu'un romancier, Villiers de l'Isle Adam, et un mémorialiste, Gustave Macé, l'ont parodiée.

Dans sa nouvelle *Claire Lenoir*, publiée en 1867, Villiers de l'Isle Adam cite une parodie de l'article de 1863. Dans un chapitre intitulé « L'entrefilet mystérieux » le héros matérialiste et érudit de Villiers, Tribulat Bonhomet, se souvient avoir lu « dans une feuille locale, une gazette salie, déchirée, oubliée, et d'une date déjà ancienne » un entrefilet décrivant la persistance de la scène finale dans l'œil de l'animal tué à l'abattoir. Mais dans sa citation, Villiers ajoute chats et gouttières, ainsi qu'une prestigieuse autorité : « L'Académie des sciences de Paris vient de constater l'authenticité d'un fait des plus surprenants. Il serait avéré désormais, que les animaux destinés à notre nourriture tels que moutons, bœufs, agneaux, chevaux et chats, conservent dans leurs yeux, après le coup de masse ou de coutelas du boucher, l'empreinte des objets qui se sont trouvés sous leur dernier regard. C'est une vraie photographie de pavés, d'étals, de gouttières, de figures vagues parmi lesquelles se distingue presque toujours celle de l'homme qui a frappé. » Tribulat Bonhomet commente l'entrefilet en déclarant déjà connaître ce fait, et ses applications récentes « à la police de l'Amérique du Nord » (Villiers de l'Isle Adam, 1867, p. 43).

Les multiples volumes de mémoires de Gustave Macé commencèrent à paraître en 1885, peu après qu'il ait dû démissionner en 1884 de son poste de directeur de la Sûreté. Dans le premier volume, Macé évoque ses débuts comme commissaire du quartier de l'Odéon. Des restes humains (deux jambes fort abîmées) sont trouvés dans un égout le 26 janvier 1869. Est-ce un homme ou une femme ? Les journaux se passionnent pour le « Crime de la rue Princesse » et plusieurs articles lui sont consacrés de janvier à mars. Macé donne l'inventaire des lettres, anonymes surtout, qu'il a reçues. L'une d'elle, signée Cara-Binette, affirme que les restes correspondent non pas à un meurtre mais à une farce d'étudiants et annonce l'arrivée de la « tête que vous cherchez ». La tête, contenue

dans une boîte en bois, arrive, et il s'agit nettement d'une farce. La boîte contient : «La boîte osseuse d'une tête humaine dont les diverses parties étaient rattachées ensemble par du fil d'archal. (...) La partie supérieure était garnie de longs cheveux de femme poudrés et fixés par de la colle. Des cils et sourcils avaient été fixés avec de la peinture noire au-dessus de deux grands yeux bleus en émail encastés à la place des yeux naturels. Un masque constellé de paillettes en or et argent, avec un nez phénoménal et un menton en galoche donnait à ces débris humains une forme grotesque.»

La tête est accompagnée d'une lettre également parodique qui affirme : «La tête que je vous envoie dans une caisse à les yeux grands ouverts, brillants. (...) Le portrait de l'homme aimé, qui est en même temps l'assassin, doit se trouver reproduit dans l'œil gauche, coté du cœur. En agissant promptement avec des appareils photographiques grossissants vous obtiendrez une image fidèle du meurtrier» (Macé, 1885, p. 91-101). Tout indique que Macé participe à la farce parodique dont il est l'objet et ne prend nullement au sérieux l'œil révélateur.

L'ŒIL RÉVÉLATEUR AUJOURD'HUI

Plusieurs facettes marquent l'utilisation de l'œil révélateur depuis les années trente. L'expérimentation scientifique et l'outil d'investigation criminelle sont devenus exceptionnels. L'œil révélateur est dénoncé comme une croyance populaire et peut être cause de mutilations par des meurtriers qui croient à sa réalité et cherchent à supprimer des possibilités de preuves. L'idée est toujours présente dans la fiction, mais comme bouche-trou secondaire.

Dénonciation de la croyance populaire

L'œil révélateur est généralement présent dans les encyclopédies qui dénoncent les «erreurs populaires». A la fois chez *Popular Fallacies Explained and Corrected* d'Ackermann (1923) et dans *The Natural History of Nonsense* d'Evans (1946), il est discuté et présenté non comme une hypothèse scientifique déconsidérée, mais comme une croyance populaire persistante et sans fondement. Ackermann mentionne bien les expériences de Boll et Kuhne mais remarque avec bon sens que «ce résultat a été obtenu dans des conditions scientifiques telles qu'il ne peut être obtenu qu'en laboratoire d'expérimentation» (Ackermann, 1923, p. 111).

Quant à Evans, il renvoie à des usages de l'idée dans la fiction, et nous dit qu'un violeur est identifié par ce moyen dans *The*

Clansman (1905), un roman resté célèbre pour avoir inspiré le film de D. W. Griffith de 1915, *The Birth of a Nation*. Puis il présente une enquête conduite par le Dr Le Moyne Snyder, directeur médical de la police du Michigan (auteur d'un livre souvent cité par Evans), enquête pendant laquelle «le meurtrier avait caché les vêtements qu'il portait lors de l'exécution du crime afin que la police ne les reconnaisse pas dans l'image qu'elle allait sûrement trouver dans les yeux de sa victime» (Evans, 1947, p. 135).

La croyance populaire cause de la mutilation des yeux

Bien que cela paraisse invraisemblable, j'ai trouvé deux cas authentiques de mutilation des yeux causée par une croyance au pouvoir incriminant des yeux de la victime. En France en mars 1990, Fatou Sarre, jeune Sénégalaise arrivée depuis un mois de Dakar vers un froid village d'Alsace, se battit une fois de plus avec sa belle-mère, Odile Gajjean, âgée de 57 ans. Les deux femmes partageaient la même maison et Odile ressentait fortement la présence de cette intruse qu'elle insultait régulièrement en l'appelant «putain». Cette insulte touchait fortement Fatou, qui avait apparemment vécu comme prostituée à Dakar. Le ressentiment d'Odile envers sa belle-fille avait de sérieux motifs financiers. Son fils, modeste agent de maintenance, avait contracté des dettes pendant son long séjour à Dakar où il avait choisi Fatou pour épouse, et Odile s'était endettée à son tour pour l'aider. Le conflit dégénéra en combat employant le marteau et le couteau. Plus jeune, Fatou eut le dessus avec le marteau et, lorsque sa victime fut morte, la traîna vers une grange et lui arracha les yeux «pour que mon mari ne sache pas que c'est moi» déclara-t-elle au juge d'instruction. Fatou ajouta qu'elle avait vu au Sénégal un film indien qui montrait un meurtrier arrachant les yeux de ses victimes pour ne pas être identifié. Les jurés se montrèrent indulgents et elle fut condamnée à neuf ans de prison (Cattuogno, 1992; Sousse, 1992). Remarquons que la source de la croyance de Fatou n'est pas une tradition ancestrale mais un média moderne, un film indien de fiction.

En novembre 1993 à Paris, deux Camerounais attaquent la caissière du salon de coiffure Alexandre, avenue Matignon. Ayant été employé par la société de nettoyage des locaux l'un d'entre eux, Thomas Enam, sait que la caissière reste seule chaque soir pour compter, puis ranger dans le coffre la recette. Il a entraîné son cousin, Manfred Ambang, lui parlant d'un coup facile et Manfred s'est muni d'une barre de fer de 58 cm «pour impressionner». Pénétrant dans les locaux ils font mine de passer

L'aspirateur et attendent que la caissière ouvre le coffre pour l'attaquer. L'un d'eux (à l'audience chacun accuse l'autre) l'étrangle avec la barre, puis lui crève les yeux avec un couteau « afin que la police ne les reconnaisse pas ». Surpris peu après par les vrais employés du nettoyage qui reconnaissent Thomas, ils s'enfuient en laissant sur place argent et armes. Leur arrestation sera rapide. A l'audience, l'acte de mutilation sera noté sans émotion particulière et expliqué par les journalistes comme lié à « une légende camerounaise [qui] dit que l'image du tueur reste gravée dans les yeux de la victime » ou encore à « une croyance africaine [selon laquelle la victime] garderait l'image de son meurtrier sur sa rétine » (Pelladeau, 1997; du Tanney, 1997). Les deux hommes seront condamnés à vingt ans de réclusion, assortis d'une période de sûreté des deux tiers pour Thomas, l'instigateur du coup.

L'œil révélateur dans la fiction

J'ai trouvé cinq usages récents de l'œil révélateur dans la fiction mais il en existe sûrement bien davantage. De bouche-trou pour la presse au XIX^e siècle, l'idée est devenue aujourd'hui un bouche-trou de la fiction criminelle, surtout comme brève allusion. Les usages se répartissent entre fictions érudites et séries télévisuelles. Le dernier emploi se trouve dans une grande œuvre littéraire.

Publié par Caleb Carr en 1994, *The Alienist* est une évocation sophistiquée du New York de la fin du XIX^e siècle, centrée sur un maléfique tueur en série qui extermine de jeunes garçons. La tentative infructueuse des détectives de photographeur la rétine d'une jeune victime joue dans l'histoire un rôle très mineur. Elle est présentée comme basée sur leur lecture de Jules Verne. Leur argument « pourquoi ne pas essayer ? » mais l'expérience échoue « en dépit de M. Jules Verne ».

Le *Dan Leno and the Limehouse Golem* de Peter Ackroyd (1994) est une variante érudite sur le thème de l'Éventreur. Le cirque et le monde de la pantomime, un faux journal qui désigne un tueur mais est écrit par le véritable tueur qui est une femme, c'est un roman d'identités cachées, de masques et de révélations, un jeu labyrinthique de miroirs qui contient deux allusions à l'œil révélateur. L'une décrivant la superstition des meurtriers : « Elle avait ouvert les yeux. Je dus donc les extraire également, craignant qu'ils ne contiennent mon image. » L'autre décrivant la superstition comme commune parmi la police et affirmant que « Des années plus tard encore, les yeux des victimes étaient photographiés au cas où il y aurait eu du vrai dans la croyance selon laquelle ils reflétaient la figure du meurtrier ».

Dans *Robocop* (1994, projeté en France en mars 1996), série située dans le futur, le héros, fantastique policier-machine (il s'agit d'un ancien policier tué en action qui survit comme auxiliaire mi-machine mi-humain), utilise non seulement la photographie, mais aussi l'ordinateur pour agrandir et préciser l'image rétinienne d'une victime. Son meurtrier est ainsi découvert et l'horrible complot (la ville devait devenir esclave d'un super ordinateur mû par un cerveau humain rattaché à la machine par le classique savant fou) déjoué par Robocop.

Dans un des épisodes des *X-Files* (projeté en France en septembre 1996) un meurtrier sadique tue des voyantes et leur arrache les yeux avec leur boule de cristal mise en pièces. L'idée que ces mutilations puissent être causées par la croyance et son désir de détruire des preuves possibles est brièvement évoquée par un des enquêteurs, mais n'est pas reprise dans l'histoire qui se centre sur la détection du crime par voyance.

Enfin James Joyce dans *Ulysse* avait fait une brève allusion à l'œil révélateur comme à un cliché du reportage criminel. La mention « L'image de l'assassin dans les yeux de la victime » ouvre une brève liste énumérant ces clichés « Tête d'homme découverte dans un jardin. Les vêtements de la femme consistaient en. La façon dont elle fut frappée. Venait de subir les derniers outrages. L'arme employée. Le meurtrier reste introuvable. Un lacet de soulier » (Joyce, 1922, p. 98-99).

SÉDUCTION DE L'ŒIL RÉVÉLATEUR

Il est maintenant temps d'élargir notre approche et de présenter l'ensemble des associations, curiosités, croyances et significations qui expliquent le succès persistant de l'œil révélateur.

L'œil porteur d'images inhabituelles

L'apparition d'images inhabituelles dans l'œil soulève un intérêt mêlé de fascination. De tels phénomènes sont souvent interprétés comme les signes d'une réalité supérieure, mais peuvent « simplement » être l'occasion d'exhibitions foraines. Je me limiterai à deux exemples, mais de nombreux cas pourraient être évoqués. En avril 1701, le célèbre diariste anglais John Evelyn signala l'apparition d'un phénomène de foire à Londres : « Un garçon hollandais d'environ 8 ou 9 ans était montré par ses parents, ayant dans l'iris d'un œil les lettres de *Deus meus*, et dans l'autre *Elohim* dans le caractère hébreu. Nul ne pouvait imaginer un arti-

fice et ses parents affirmaient qu'il était né ainsi. Ceci n'affectait pas sa vue, et il semblait un garçon gai et joueur. Chacun allait le voir ; médecins et philosophes l'examinaient avec grande exactitude, certains concluant à l'artifice et d'autres presque au surnaturel » (Evelyn, 1890, p. 582). Cet exemple fut rappelé lorsque, en 1857, les colonnes de *Notes and Queries* abritèrent un autre échange sur un phénomène analogue, survenu en 1828. Centurion écrivit pour demander des nouvelles « d'une Française (une petite fille, âgée, me semble-t-il, de 4 ou 5 ans) qui fut exhibée à Londres ayant les mots "Empereur Napoléon" et "Napoléon Empereur" distinctement visibles dans l'iris de chaque œil » (Centurion, 1857). Un mois plus tard, Bingham répondit, citant les notes qu'il avait prises après avoir vu la petite fille : « L'enfant aux yeux Napoléon est revenue au Bazar d'Oxford Street. L'ayant vu je peux affirmer sans hésitations que tout ceci est *fumisterie*. Avec une puissante lunette grossissante j'ai examiné ses yeux pendant au moins un quart d'heure dans toutes les lumières possibles. Je me suis fait montrer des diagrammes et schémas de ses yeux, afin de savoir où trouver les fameuses lettres. Je n'ai pu en apercevoir aucune ! (...) L'enfant a les yeux très bleus où les traits plus clairs souvent présents dans les yeux bleus sont très marqués ; et voilà la circonstance naturelle qui a fait grâce à la crédulité anglaise la fortune de l'enfant et de ses parents » (Bingham, 1857). La petite fille dont les yeux portaient une inscription en miroir symétrique semble avoir été grande pour son âge. En 1828, mais peut-être 1827, la comtesse de Boigne (1979) se souvenait d'avoir reçu à Paris : « Une petite fille de deux ans dont les yeux brillants, d'un bleu azuré, ne présentaient rien de remarquable au premier aperçu ; mais, en l'examinant avec plus de soin, on voyait que la prunelle était composée de petits filaments formant des lettres blanches, sur un fond bleu, placées en exergue autour de la pupille. On y lisait Napoléon Empereur. Le mot Napoléon était également distinct dans les deux yeux. Les premières lettres de celui Empereur étaient brouillées dans un des yeux et les dernières dans l'autre. La petite était fort jolie et sa vue paraissait bonne » (de Boigne, 1979, p. 132). La mère raconta à la comtesse l'histoire de la perte puis de la récupération, lorsqu'elle était enceinte, d'une pièce neuve de 20 sols (à laquelle elle était profondément attachée car il s'agissait du cadeau d'un frère adoré parti à l'armée), modèle des lettres imprimées dans les yeux de l'enfant. L'enfant était exhibée pour de l'argent par le médecin d'une ville proche de son village (situé dans l'est de la Lorraine dont les habitants ont souvent les yeux d'un bleu azur). Le régime royaliste n'autorisa aucune publicité et le petit groupe fut

invité à quitter Paris aussitôt que possible (d'où son départ pour un Londres plus accueillant).

Dans les bandes dessinées et parmi les artistes modernes, l'image d'un squelette apparaissant dans la pupille est souvent utilisé comme symbole de mort imminente. Escher, artiste qui a beaucoup inspiré les auteurs de bandes dessinées, a utilisé le motif dans son impressionnant *L'œil*, publié en 1946 en France.

L'œil comme empreinte d'images de délires

La conception de l'œil comme empreinte d'images de délires, comme une porte ouvrant sur d'autres univers, a été développée dans des ouvrages de fiction qui sont souvent cités à tort comme des exemples de l'œil révélateur. Les ouvrages de Villiers et de Kipling développent, me semble-t-il, une idée différente bien que proche, celle de l'œil comme un miroir dans lequel visions et délires peuvent se matérialiser.

J'ai évoqué plus haut la citation parodique faite par Villiers de l'Isle Adam de l'article de 1863 du *Publicateur des Côtes du Nord*. Cette citation introduit l'histoire de *Claire Lenoir*, nouvelle d'une centaine de pages dont le thème principal est une discussion longue et statique opposant les conceptions du monde de Tribulat Bonhomet (matérialisme scientifique), Césaire Lenoir (idéisme hégélien et pouvoirs de l'occulte) et de son épouse infidèle Claire (qui défend la révélation chrétienne). Cette discussion n'est remportée par aucune des parties. Plus tard, Césaire meurt subitement et l'histoire devient fantastique lorsque son fantôme, transformé en « sauvage polynésien » coupe la tête de l'amant de Claire dans une île des mers du Sud. C'est cette scène même que Tribulat Bonhomet découvre dans les yeux de Claire lors de sa mort. Comme il est de règle dans la littérature fantastique, le lecteur est laissé libre de décider si cette vengeance fantomatique par le meurtre a réellement eu lieu ou n'est qu'une hallucination subie par la malheureuse Claire (Villiers de l'Isle Adam, 1867).

On trouve un traitement artistique de la même idée dans la nouvelle de Kipling *At the End of the Passage*, fréquemment citée à tort comme exemple de l'œil révélateur. C'est la vision menaçante qui a tué le malheureux Hummil que le Dr Spurstow photographie dans les yeux du mort. Mais il détruit immédiatement les photographies et la pellicule et quitte la chambre noire, pâle mais résolu, affirmant faussement à ses amis qu'il n'y avait rien à voir. L'angoisse du lecteur est également générée par l'incertitude, Kipling s'abstenant de décrire la vision meurtrière. Nous appre-

nous simplement que c'est « une figure aveugle qui pleure et ne peut s'essuyer les yeux, une figure qui le poursuit dans les couloirs » (Kipling, 1912, p. 204).

Le célèbre criminologiste italien César Lombroso croyait, nous rapporte Jules Claretie, à la possibilité de photographier des idées et des visions, qu'il avait baptisée « psychophotographie ». Ainsi Lombroso « a essayé de photographier, dans les yeux d'un fou, la vision qui obsédait le malheureux. Un homme était, en son délire, poursuivi par un tigre. Il le voyait partout, ce tigre. Lombroso a espéré le découvrir par la photographie, dans ce regard de visionné. L'expérience n'a rien donné, mais qui sait si la psychophotographie ne fera pas de miracles ? » (Claretie, 1897, p. 103).

Mondes de l'au-delà dans l'œil

On sait que pendant la chasse aux sorcières les preuves de sorcellerie étaient recherchées, et trouvées, sur les corps humains. Des points insensibles ou des cercles noirs étaient ainsi des preuves car ils représentaient le sceau du diable, la preuve du pacte diabolique. Les yeux également pouvaient indiquer l'existence de la sorcellerie. Ainsi Gustav Henningsen (1997) présente Gracia de Ezcaroz qui, au xvi^e siècle, au pays Basque, aidait le conseil royal de la ville de Lerin à attraper sorciers et sorcières en regardant dans leurs yeux. Elle pouvait les détecter sans hésitation, même quand ils avaient été mêlés à des personnes normales pour éprouver ses capacités. Henningsen juge qu'il est probable que la certitude des accusateurs venait de leur interprétation de toute pigmentation exceptionnelle de l'iris comme marque de sorcellerie.

Dans les cercles ésotériques, l'on affirme qu'une « preuve » de la nature miraculeuse du tableau de la Vierge de la Guadalupe du Mexique (qui apparut en 1531 au pieux Indien Juan Diego, sur le site d'un sanctuaire aztèque, et laissa son image peinte sur son manteau) est l'existence, détectée dans les pupilles de la Vierge par « photographie infrarouge », de l'image très nette d'un homme barbu (Juan Diego lui-même naturellement). Utilisant un processus plus sophistiqué de « digitalisation » un informaticien affirme avoir trouvé douze autres silhouettes dans les pupilles de la Vierge (Bardet, 1982; Benitez, 1982).

L'idée que tout peut être photographié fut évidemment appliquée aux fantômes par le mouvement spirite du xix^e siècle, souvent avec l'aide de photographes peu scrupuleux utilisant des surimpressions. Des photographes de l'invisible chassant l'aura et le fantôme

ont été étudiés par Marta Braun (1996) et Philippe Dubois (1986). La première présente les travaux d'Anton Giulio Bragaglia, le second ceux du D^r Hippolyte Baraduc sur « l'iconographie de l'invisible » et la « photographie des vibrations de l'éther ». Cette idée est toujours vivace aujourd'hui où elle est appliquée à l'enregistrement, par le son ou l'image, des messages et traces des morts (Bergé, 1994).

Les extra-terrestres qui nous rendent visite et parfois nous enlèvent pour procéder à des expériences laisseraient, dit-on, des traces de leur passage sur des enregistrements sonores ou visuels. Mais ces traces sont fréquemment détruites par des conspirateurs, auxiliaires du grand complot des autorités visant à occulter l'existence des extra-terrestres (ce sont les fameux *MIB*, *Men In Black*).

Un enregistrement matériel du savoir dans le cerveau

Une extension de l'idée selon laquelle l'œil peut matérialiser les visions de délire est la conception que le cerveau contient des traces matérielles des connaissances acquises. Telle est l'hypothèse extravagante de Richmond, présentée en 1888 dans le *New York Post*: « Après une brève présentation de l'œil révélateur, on nous raconte très sérieusement l'histoire du savant pauvre, le comte Borenski, spécialiste des langues anciennes. L'autopsie conduite après sa mort révèle la présence, dans la "matière grise cérébrale", de curieuses marques qui après deux agrandissements – de "600 et 3000 diamètres" ; ces histoires extravagantes comportent toujours des précisions de ce type destinées à leur donner une allure scientifique –, sont identifiées comme "des caractères des langues éthiopiennes, syriaques et phéniciennes anciennes" matérialisés dans le cerveau du Comte érudit » (Richmond, 1888, p. 6).

Cette hypothèse séduisante a été reprise récemment par les scientifiques de British Telecom regroupés au sein d'un « Programme vie artificielle » dirigé par Chris Winter, qui annoncèrent en juillet 1996 que British Telecom investissait 50 millions de dollars dans la production, visant à être opérationnelle dans trente ans, du « chip attrape âme » : « Un chip d'ordinateur petit et assez puissant pour être implanté dans les nerfs derrière l'œil et utilisé pour enregistrer toute vision, son et sensation de la vie d'une personne du berceau à la tombe. » Encore mieux : « Les scientifiques du xxi^e siècle pourront peut-être combiner l'information engrangée par le "chip attrape âme" avec un enregistrement des gènes de la personne afin de la recréer » (Connor, 1996).

nous simplement que c'est « une figure aveugle qui pleure et ne peut s'essuyer les yeux, une figure qui le poursuit dans les couloirs » (Kipling, 1912, p. 204).

Le célèbre criminologiste italien César Lombroso croyait, nous rapporte Jules Claretie, à la possibilité de photographier des idées et des visions, qu'il avait baptisée « psychophotographie ». Ainsi Lombroso « a essayé de photographeur, dans les yeux d'un fou, la vision qui obsédait le malheureux. Un homme était, en son délire, poursuivi par un tigre. Il le voyait partout, ce tigre. Lombroso a espéré le découvrir par la photographie, dans ce regard de visionné. L'expérience n'a rien donné, mais qui sait si la psychophotographie ne fera pas de miracles ? » (Claretie, 1897, p. 103).

Mondes de l'au-delà dans l'œil

On sait que pendant la chasse aux sorcières les preuves de sorcellerie étaient recherchées, et trouvées, sur les corps humains. Des points insensibles ou des cercles noirs étaient ainsi des preuves car ils représentaient le sceau du diable, la preuve du pacte diabolique. Les yeux également pouvaient indiquer l'existence de la sorcellerie. Ainsi Gustav Henningsen (1997) présente Gracia de Ezcaroz qui, au xvi^e siècle, au pays Basque, aidait le conseil royal de la ville de Lerin à attraper sorciers et sorcières en regardant dans leurs yeux. Elle pouvait les détecter sans hésitation, même quand ils avaient été mêlés à des personnes normales pour éprouver ses capacités. Henningsen juge qu'il est probable que la certitude des accusateurs venait de leur interprétation de toute pigmentation exceptionnelle de l'iris comme marque de sorcellerie.

Dans les cercles ésotériques, l'on affirme qu'une « preuve » de la nature miraculeuse du tableau de la Vierge de la Guadalupe du Mexique (qui apparut en 1531 au pieux Indien Juan Diego, sur le site d'un sanctuaire aztèque, et laissa son image peinte sur son manteau) est l'existence, détectée dans les pupilles de la Vierge par « photographie infrarouge », de l'image très nette d'un homme barbu (Juan Diego lui-même naturellement). Utilisant un processus plus sophistiqué de « digitalisation » un informaticien affirme avoir trouvé douze autres silhouettes dans les pupilles de la Vierge (Bardet, 1982; Benitez, 1982).

L'idée que tout peut être photographié fut évidemment appliquée aux fantômes par le mouvement spirite du xix^e siècle, souvent avec l'aide de photographes peu scrupuleux utilisant des surimpressions. Des photographes de l'invisible chassant l'aura et le fantôme

ont été étudiés par Marta Braun (1996) et Philippe Dubois (1986). La première présente les travaux d'Anton Giulio Bragaglia, le second ceux du D^r Hippolyte Baraduc sur « l'iconographie de l'invisible » et la « photographie des vibrations de l'éther ». Cette idée est toujours vivace aujourd'hui où elle est appliquée à l'enregistrement, par le son ou l'image, des messages et traces des morts (Bergé, 1994).

Les extra-terrestres qui nous rendent visite et parfois nous enlèvent pour procéder à des expériences laisseraient, dit-on, des traces de leur passage sur des enregistrements sonores ou visuels. Mais ces traces sont fréquemment détruites par des conspirateurs, auxiliaires du grand complot des autorités visant à occulter l'existence des extra-terrestres (ce sont les fameux *MIB*, *Men In Black*).

Un enregistrement matériel du savoir dans le cerveau

Une extension de l'idée selon laquelle l'œil peut matérialiser les visions de délire est la conception que le cerveau contient des traces matérielles des connaissances acquises. Telle est l'hypothèse extravagante de Richmond, présentée en 1888 dans le *New York Post*: « Après une brève présentation de l'œil révélateur, on nous raconte très sérieusement l'histoire du savant pauvre, le comte Borenski, spécialiste des langues anciennes. L'autopsie conduite après sa mort révèle la présence, dans la "matière grise cérébrale", de curieuses marques qui après deux agrandissements – de "600 et 3000 diamètres" ; ces histoires extravagantes comportent toujours des précisions de ce type destinées à leur donner une allure scientifique –, sont identifiées comme "des caractères des langues éthiopiennes, syriaques et phéniciennes anciennes" matérialisés dans le cerveau du Comte érudit » (Richmond, 1888, p. 6).

Cette hypothèse séduisante a été reprise récemment par les scientifiques de British Telecom regroupés au sein d'un « Programme vie artificielle » dirigé par Chris Winter, qui annoncèrent en juillet 1996 que British Telecom investissait 50 millions de dollars dans la production, visant à être opérationnelle dans trente ans, du « chip attrape âme » : « Un chip d'ordinateur petit et assez puissant pour être implanté dans les nerfs derrière l'œil et utilisé pour enregistrer toute vision, son et sensation de la vie d'une personne du berceau à la tombe. » Encore mieux : « Les scientifiques du xxi^e siècle pourront peut-être combiner l'information engrangée par le "chip attrape âme" avec un enregistrement des gènes de la personne afin de la recréer » (Connor, 1996).

Laissant de côté ces perspectives vertigineuses, très présentes dans la science-fiction contemporaine, et qui deviendront peut-être un jour réalité, revenons à notre sujet, l'œil.

Signification de l'œil

L'œil est porteur de sens. C'est un puissant symbole de la personne, dont il exprime l'essence même. C'est aussi un miroir de l'âme. Dans son impressionnant poème *La conscience* Victor Hugo a personnifié le remords de Caïn par un œil poursuivant le meurtrier jusque dans la tombe où Caïn s'est enfermé pour lui échapper.

La plupart des superstitions concernant l'œil sont liées à cette conception des yeux comme représentant la personne. Après la mort, si les yeux d'un cadavre se ferment c'est bon signe, mais s'ils demeurent ouverts c'est ou bien le signe d'une mauvaise vie antérieure punie dans l'au-delà ou le signe d'un mort maléfique, cherchant sa prochaine victime (Opie et Tatum, 1989).

Le corps de la victime révèle l'identité de son assassin

À la fin de ce vagabondage parmi les croyances et significations attachées à l'œil, nous arrivons maintenant au domaine de la mort et du meurtre avec lequel il est lié dans l'œil révélateur, avec la croyance que le corps d'une victime peut révéler l'identité de son assassin.

Les croyances examinées plus haut sont pour la plupart des bizarreries et suppositions curieuses. Mais cette variante du complexe de l'ordalie est une croyance solidement établie, quasi universelle hier et encore largement attestée dans ces cultures pour lesquelles il n'est pas de mort naturelle, toutes morts étant causées par des sorciers ou sorcières.

Dans l'Europe médiévale et du début de la période moderne, la croyance était utilisée en justice pour détecter non seulement les sorciers mais aussi les assassins. Le corps peut accuser de plusieurs façons : ainsi dans plusieurs cas le test était que le corps bougeait lorsque le meurtrier apparaissait. Cependant le symptôme le plus commun de la culpabilité de l'assassin était le saignement du cadavre à la vue de son meurtrier. Cette épreuve du sang s'appelait *cruentation* (du latin *cruentare*, tacher de sang). Une célèbre citation de Shakespeare dans *Richard III* l'illustre :

[La veuve d'Henri a amené le corps de son époux assassiné à la Cour en présence de Richard, son assassin.]

O, gentlemen, see, see! dead Henry's wounds	Voyez; voyez, seigneurs! les blessures d'Henri
Open their congealed mouths and bleed afresh!	Ouvrent leurs bouches coagulées et saignent à nouveau!
Blush, blush, thou lump of foul deformity;	Rougis, rougis, toi morceau d'immonde difformité;
For 'tis thy presence that exhales this blood	Car c'est ta présence qui exhale ce sang
From cold and empty veins, where no blood dwells;	De veines froides et vides où nul sang n'existe;
Thy deed, inhuman and unnatural	Ton acte, inhumain et contre nature
Provokes this deluge most unnatural.	Provoque ce déluge très contre nature.

(Richard III, acte I, scène II).

Cette épreuve du sang était acceptée par les tribunaux comme preuve d'un crime aux XVI^e et XVII^e siècles, la dernière mention de son usage officiel étant en 1689. Cette croyance est habituellement citée, et dénoncée, dans les Dictionnaires de Superstitions contemporains. Voilà cinquante ans, Evans la jugeait démodée : « La vieille croyance selon laquelle un cadavre se mettra à saigner en présence de l'assassin a à peu près disparu de la conscience collective commune » (Evans, 1947, p. 135).

CONCLUSION

L'important article de Barbara Allen sur l'émergence de récits modernes de croyance analyse l'apparition d'un ensemble folklorique voisin, également lié à la photographie, celui de « The Image on Glass ». Son analyse a bien montré comment des schémas traditionnels de pensée modifient les récits liés à des interrogations sur une nouvelle technique, la photographie au XIX^e siècle et de nos jours l'agrandissement d'image par ordinateur (Allen, 1982). La persistance du complexe de l'œil révélateur, qui se poursuit aujourd'hui doit, me semble-t-il, être liée à la possibilité gratifiante qu'il offre d'exprimer des croyances traditionnelles (telle la détection du meurtre à travers le corps de la victime) à travers un masque technologique.

Un processus proche est à l'œuvre dans le domaine différent de la détection contemporaine de fabuleux monstres des lacs et a été analysé par Michel Meurger (1988) qui a montré de façon convaincante comment les prétentions scientifiques de la « cryptozoologie » apparemment sérieuse, jointes aux intérêts commerciaux de leur valeur d'attraction pour le tourisme, légitiment l'expression d'idées traditionnelles gratifiantes concernant les monstres des lacs.

CNRS

Maison des sciences de l'homme
54, boulevard Raspail, 75006 Paris

BIBLIOGRAPHIE

- Ackermann A. S. E., *Popular Fallacies Explained and Corrected* (3rd ed.), London, Old Westminster Press, 1923.
- Ackroyd Peter, *Dan Leno and the Limehouse Golem*, London, Sinclair Stevenson, 1994.
- Achende, Photographic Miracle, *Notes and Queries*, 3rd series, vol. 9 (9 June 1866), p. 474.
- Allen Barbara, The «Image on Glass»: Technology, Tradition and the Emergence of Folklore, *Western Folklore*, 41, n° 2 (April 1982), p. 85-103.
- Bardet Jean G., *La signature du Dieu-Trine*, Paris, Maisnie, 1982.
- Barrett W. F., Photographic Miracle, *Notes and Queries*, 3rd series, vol. 9 (23 June 1866), p. 521-522.
- Benitez J. J., *El misterio de la Virgen de Guadalupe. Sensacionales descubrimientos en los ojos de la Virgen mexicana. Las claves de uno de los enigmas mas asombrosos del siglo XX* (1982), Barcelona, Planeta, 1992.
- Bergé Christine, *Rhétoriques et techniques de la médiumnité contemporaine aux États-Unis*, Paris, EHESS (thèse de doctorat nouveau régime), 1994.
- Bingham C. W., Words in the Eyes, *Notes and Queries*, n° 104 (26 December 1857), p. 520.
- Boigne (de), *Mémoires de la comtesse de Boigne née d'Osmond. Récits d'une tante*, Paris, Mercure de France, «Le Temps retrouvé», 1979.
- Braun Marta, Phantasmes des vivants et des morts, *Études photographiques*, novembre 1996, p. 40-55.
- Carr Caleb, *The Alienist* (New York, Random House, 1994), New York, Bantam Book, 1995.
- Cattugno Pascal, Pour une insulte, les deux yeux, *France-Soir*, 27 mars 1992.
- Centurion, Words in the Eyes, *Notes and Queries*, n° 100 (2 November 1857), p. 434.
- Claretie Jules, *L'accusateur. L'œil du mort*, Paris, Fasquelle, «Bibliothèque Charpentier», 1897.
- Connor Steve, Small Wonder, *Sunday Times*, 21 July 1996, p. 1, 14.
- Dubois Philippe, Le corps et ses fantômes, *La Recherche photographique*, octobre 1986, p. 41-50.

- Evans Bergen, *The Natural History of Nonsense* (1946), New York, Alfred A. Knopf, 1947.
- Evelyn John, *The Diary of John Evelyn, Esq., FRS From 1641 to 1705-6*, London, W. W. Gibbings, 1890.
- Greenwood T., Impressions on the Eye, *Notes and Queries*, 2nd series, n° 97 (7 November 1857).
- Hackwood R. W., Impressions on the Eye, *Notes and Queries* (Minor Queries), 2nd series (3 October 1857), p. 268.
- Henningsen Gustav, La brujeria vasca en perspectiva de tiempo y espacio (*à paraître*).
- Joyce James, *Ulysses* (1922), trad. par Valery Larbaud, Paris, Gallimard, 1950.
- Kipling Rudyard, At the End of the Passage, in *Life's handicap, being stories of mine own people*, London, MacMillan, 1912.
- Lagrange F. et Valude E., *Encyclopédie française d'ophtalmologie*, Paris, 1903-1910.
- Larousse Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, 1^{er} supplément, Paris, Larousse, 1885-1890.
- Larousse Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, 2^e supplément, Paris, Larousse, 1885-1890.
- Lloyd George, Photographic Miracle, *Notes and Queries*, 3rd series, vol. 10 (21 July 1866), p. 56-57.
- Macé Gustave, *Police parisienne. Mon premier crime*, Paris, Charpentier, 1885.
- Meurger Michel, *Lake Monster Traditions. A Cross-Cultural Analysis*, London, Fortean Tomes, 1988.
- Opie Iona et Moira Tatum, *A Dictionary of Superstitions*, Oxford, Oxford University Press, 1989.
- Pelladeau Olivier, Procès d'une barbarie aux esprits maléfiques ; En crevant les yeux, ils voulaient effacer leur image ; Vingt ans de prison pour les meurtriers de la caissière, *France-Soir*, 14, 15, 16 octobre 1997.
- Piggot John and St. Swithin, Photographic Miracle, *Notes and Queries*, 3rd series, vol. 10 (4 August 1866), p. 99.
- Publicateur des Côtes du Nord, Ce qu'il y a dans les yeux d'un mort, 26 septembre 1863, p. 3.
- Quinn Charles W., Photographic Canard, *Notes and Queries*, 3rd series, vol. 10 (7 July 1866), p. 18.
- Richmond Geo R., Brain Pictures : A Photo Physiological Discovery. Is the Brain a Recording Camera ? A Frozen Slice from the Cranium of a Dead Scientist Reveals Wonderful Things, *New York Tribune*, 15 January 1888, p. 1, 6.
- Sousse Michel, Fatou, la mariée était en noir, *Libération*, 30 mars 1992.
- Tanney Philippe (du), Tortionnaires par superstition, *Le Figaro*, 15 octobre 1997.
- Verne Jules, *Les frères Kip*, Magasin d'éducation et de récréation, 1902 ; Paris, Hetzel, «Les voyages extraordinaires», 1903.
- Vernois Maxime (D'), Étude photographique sur la rétine des sujets assassinés, *Revue photographique des hôpitaux de Paris*, 2, 1870, p. 73-82.
- Villiers de l'Isle Adam, *Claire Lenoir et autres contes insolites* (*Revue des lettres et des arts*, 1867), Paris, Flammarion, «GF», 1984.

(Les citations originellement en anglais ont été traduites par l'auteur.)